



Paris, le 15 janvier 2015

Communiqué de Presse

La Caisse Française de Financement Local (CAFFIL) réalise la première émission publique de *covered bonds* à 20 ans de l'année

La première émission publique d'obligations foncières (*covered bonds*) en 2015 de la Caisse Française de Financement Local (Caffil) a été lancée le 15 janvier 2015. Cette émission d'un montant de EUR 500 millions a une maturité de 20 ans, ce qui est exceptionnellement long et rare sur le marché des *covered bonds*. La réussite de cette opération permet de compléter la courbe des émissions publiques de Caffil, après les souches à 5, 7, 10 et 15 ans lancées depuis la création de la signature Caffil au début de l'année 2013.

Caffil est ainsi le premier émetteur Français de *covered bonds* à réaliser une émission obligataire publique sur une maturité de 20 ans depuis plusieurs années.

L'opération a été annoncée et exécutée rapidement ; le livre d'ordres, constitué d'une vingtaine d'investisseurs finaux, a atteint près de EUR 800 millions, soit une sursouscription de 1,6 fois, sensiblement plus élevé que la moyenne des émissions de *covered bonds* lancées depuis le début de l'année.

L'émission porte un taux d'intérêt de 1,25%, et son rendement correspond à un *spread* par rapport au taux des swaps à 6 mois de +19 points de base (+0,19%) et de 4 points de base au dessus de l'OAT de maturité comparable.

Les investisseurs sont principalement situés en Allemagne (52% des allocations) et en France (45%). Les banques centrales ont représenté 27% des allocations, proportion exceptionnellement élevée sur cette maturité en raison de la participation logique de l'euro-système dans le cadre du programme d'achat de *covered bonds* en cours. Surtout, les assureurs avec 60% ont apporté un soutien extrêmement marqué à cette émission de Caffil à 20 ans qui offre un bon équilibre entre rendement et duration pour une qualité de signature parmi les plus solides du marché. Les gestionnaires d'actifs avec 13% viennent compléter les allocations, à un niveau également remarquable pour ce type d'investisseurs sur cette maturité.

La taille et la maturité de cette émission permettront de refinancer aux meilleures conditions les prêts les plus longs que la Banque Postale distribue aux collectivités locales et aux établissements de santé français dans le cadre du dispositif public mis en place depuis le début de l'année 2013.

« Cette très belle transaction confirme que Caffil est un émetteur de référence sur le marché européen des covered bonds pour les maturités longues, avec une signature qui combine, pour l'investisseur, la sécurité du statut de société de crédit foncier (notée Aaa, AA+, AA) et la solidité de son actionnariat. Caffil aborde ainsi dans d'excellentes conditions l'année 2015 pour laquelle elle envisage d'émettre EUR 4,5 à 5,5 milliards. », souligne Philippe Mills, PDG de la Société de Financement Local (Sfil) et président du Conseil de surveillance de la Caisse Française de Financement Local.

Contacts investisseurs :
Jérôme Gyss - jerome.gyss@sfil.fr
Ralf Berninger - ralf.berninger@sfil.fr

Contact presse :
Christine Lair - Tél. : 01 71 02 96 26
christine.lair@sfil.fr